

questions
de communication

Questions de communication

22 | 2012

Patrimonialiser les musiques populaires et actuelles

Jean-Michel ADAM, *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*

Louvain-la-Neuve, Éd. L'Harmattan-Academia, coll. Sciences du langage : carrefours et points de vue, 2011, 324 p.

Jacques-Philippe Saint-Gerand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6988>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.6988

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

Pagination : 331-334

ISBN : 978-2-8143-0130-6

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jacques-Philippe Saint-Gerand, « Jean-Michel ADAM, *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes* », *Questions de communication* [En ligne], 22 | 2012, mis en ligne le 08 janvier 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6988>

Tous droits réservés

réalité et fiction semble trop limité et il convient de resituer les textes dans leur contexte pour comprendre en quoi le mythe de l'Atlantide et ses nombreuses réécritures sont évocatrices de problématiques liées à leur temps.

Le troisième chapitre s'intéresse aux mythes des paradis perdus et des âges d'or dont l'Atlantide fait partie : « Une des raisons de la résistance du mythe de l'Atlantide est qu'il se rattache à un ensemble plus vaste, qui est celui des paradis perdus et des âges d'or » (p. 67). D'abord, René Treuil présente les caractéristiques de cette période des débuts de l'humanité. L'abondance est de mise, et les valeurs principales sont la simplicité et la facilité de la vie. L'âge d'or est un « objet de désir » (p. 71) qui va de pair avec une forme de nostalgie des origines. Parallèlement, une autre conception de l'humanité va circuler, celle du progrès et de la projection du bonheur dans le futur. Ici, c'est le progrès qui doit emmener vers le bonheur. La découverte de l'Amérique, le nouveau monde, a alimenté de nombreux écrits et la figure du sauvage vivant proche de la nature a, elle aussi, servi la critique à l'encontre des peuples colonisateurs, comme chez Michel de Montaigne, ou parfois la justification de la colonisation. Le bon sauvage se retrouvera ailleurs dans le monde comme à Tahiti où les représentations de l'amour libre accompagnent les récits des voyageurs. Certains ont également vu un âge d'or dans différentes périodes de la préhistoire où, contrairement à l'idée d'une lutte constante pour la survie, les premiers hommes avaient peu de besoins et vivaient dans une forme d'abondance relative.

Le quatrième et dernier chapitre de l'ouvrage traite des utilisations variées qui ont été faites du mythe de l'Atlantide et propose trois catégories pour les comprendre : prescrire, distraire et glorifier. Prescrire revient à organiser le monde en catégories de pensée. Ainsi les utopies repérées dans la littérature servent-elles souvent de modèles à la critique des sociétés d'origine des auteurs. Le mythe peut aussi servir à distraire et à faire rêver. René Treuil revient, notamment, sur quelques productions culturelles dans lesquelles se retrouve le mythe de l'Atlantide. En effet, il figure dans la littérature, les bandes dessinées, le cinéma, les jeux vidéo et jeux de rôle, la musique et de nombreuses productions culturelles contemporaines. Bien sûr, les exemples auraient pu être encore plus nombreux. Enfin, la glorification sert, le plus souvent, à proposer des valeurs positives afin de créer un sentiment d'appartenance à un groupe et une identité commune. Ce type d'emploi peut nourrir les aspirations de nombreux individus et, parfois,

servir des causes nationalistes. À cet égard, l'auteur présente quelques exemples de l'utilisation du mythe dans l'Allemagne nazie.

L'intérêt de l'ouvrage va donc bien au-delà de l'Histoire. En revenant sur le mythe que constitue l'Atlantide et ses nombreux développements et en mettant en lumière les enjeux idéologiques qui le sous-tendent, l'auteur offre une réflexion pertinente sur un problème pouvant être abordé de différentes façons : de sa naissance du mythe, sa circulation, ses réutilisations sous de nombreuses formes et les enjeux qui en découlent. Ce volume constitue donc une très bonne entrée en matière pour toute personne désireuse d'explorer ce mythe, ou d'autres, ses nombreuses réécritures mais aussi les raisons qui font que, encore aujourd'hui, il figure parmi les plus populaires qui ont su traverser les époques. Et comme l'écrit Suzanne Said à propos de la mythologie grecque : « On peut tout faire avec des mythes, les raconter, les réduire à des schémas, les réécrire ou les rêver », en revanche, on ne peut pas les « tuer », ils ont la vie bien trop dure » (p. 93). Alors, ce petit ouvrage est d'un grand intérêt à notre époque où se multiplient les formes de récits fantastiques et imaginaires qui puisent leurs inspirations dans des mythes traditionnels et se déploient sur différents supports médiatiques.

Laurent Di Filippo

CREM, université de Lorraine
Nordistik, université de Bâle (Suisse)
laurent@di-filippo.fr

Communication, langue et discours

Jean-Michel ADAM, *Genres de récits. Narrativité et genericité des textes.*

Louvain-la-Neuve, Éd. L'Harmattan-Academia, coll. Sciences du langage : carrefours et points de vue, 2011, 324 p.

Qui se souvient encore de Guy Michaud et de *L'Œuvre et ses techniques* (Paris, Nizet, 1963) ? Avec les instruments dont il pouvait disposer en son temps, Guy Michaud souhaitait rendre compte des processus langagiers fonctionnels à l'œuvre dans les genres de la poésie, du théâtre, du roman. Et ce n'est qu'en 1966, avec la huitième livraison de *Communication*, que la narratologie, parmi d'autres études de linguistique textuelle, commença à s'introduire dans le champ des recherches en sciences du langage. Depuis 1984, Jean-Michel Adam, qui a choisi Lausanne comme poste d'observation des débats franco-français et internationaux portant sur les aspects linguistiques de la littérature, à travers plus d'une dizaine d'ouvrages

et d'innombrables articles, a édifié sur cet objet une œuvre critique considérable qui se signale par son acuité et sa densité. Une œuvre qui, prenant en compte les travaux développés sur les mêmes objets par d'autres chercheurs, se signale aussi par sa cohérence intrinsèque et sa cohésion formelle, qui pourrait donc être définie comme une « entité autonome de dépendances internes », c'est-à-dire comme une structure selon la définition de Louis Hjelmslev.

Cette dimension du travail de l'auteur est marquée ici par le retraitement ou le recyclage de textes antérieurement publiés, sur lesquels se pose un regard autocritique à des fins mélioratives. Sous cet aspect, et sans préjuger des travaux futurs qu'il entend encore mener, Jean-Michel Adam propose dans son nouvel ouvrage une synthèse de la réflexion qui l'amène à dépasser les cloisonnements doxiques selon lesquels il existerait des textes littéraires (romans, poésie, théâtre, etc.) et des textes non littéraires (faits divers, publicités, discours politiques, etc.). Ainsi propose-t-il un « décloisonnement raisonné des sciences humaines et sociales » (p. 12) puisque c'est par le discours que se développent ces deux branches de la connaissance. Et l'on voit ici l'auteur revendiquer le même « remembrement » du savoir que celui que Tzvetan Todorov réclamait en 1978 dans *Les genres du discours* (Paris, Éd. Le Seuil).

Ce point de départ, clairement signalé dans une introduction qui pose la question des rapports des textes et des genres discursifs, permet à Jean-Michel Adam de retracer ensuite l'itinéraire de sa navigation parmi les œuvres de Mikhaïl Bakhtine, de la *Textlinguistik* allemande, de Dominique Maingueneau et de François Rastier, et de mettre en place sa conception de la généricité, c'est-à-dire du degré d'appartenance d'un récit à tel ou tel genre. De même que, pour nous, il existe dans le langage une rhétoricité fondamentale que le discours met en œuvre, évaluable d'un degré zéro jusqu'à sa saturation figurale, pour Jean-Michel Adam : « Les textes réalisés se situent sur un gradient de typicalité allant d'exemples qui actualisent maximale la catégorie définie à des exemples périphériques qui ne sont que partiellement conformes » (p. 26). C'est donc à un relativisme classificatoire (et définitoire) de bon aloi qu'invite l'auteur, et qu'il illustre par ailleurs fort bien en montrant qu'un même schéma syntaxique peut convenir à plusieurs genres et que leurs marques sont donc polyfonctionnelles (ainsi des intensives consécutives étudiées en détail dans l'argumentation publicitaire et des insultes rituelles, les « vannes », qui s'échangent dans certaines communautés sociales (pp. 34-42). À la

suite de cette (re)mise en perspective, cinq chapitres donnent à Jean-Michel Adam les moyens de balayer un large espace de discours narratifs et d'en spécifier les caractéristiques textuelles au moyen de ce concept de *généricité*. Ce sont d'abord la légende et l'histoire tragique qui sont illustrées dans des textes d'Albert Camus (une pièce de théâtre de 1949 : *Les Justes*) et de Jean-Pierre Camus (un extrait des *Récits historiques* de 1643). Jean-Michel Adam, après avoir défini les bases sémantiques et compositionnelles, puis les composantes pragmatiques de la narrativité, y détaille les mécanismes de leur effet sur le lecteur, ce qui lui permet de poser ses principes d'une narratologie textuelle et discursive à fondement linguistique en approfondissant la position de Dominique Combe (*Poésie et Récit*, Paris, J. Corti, 1989). Le second chapitre aborde le genre des récits de presse, par la brève, le fait divers et l'anecdote, et se compose de trois études. La première traite des « Nouvelles en trois lignes » de Félix Fénéon.

Jean-Michel Adam résume aussi les retraitements éditoriaux dont ces textes ont été l'objet depuis Jean Paulhan et consorts. En prenant ces écrits pour ce qu'ils sont originellement, dans leur brièveté et leur décontextualisation, Jean-Michel Adam étudie d'abord les fondements intentionnels de leur action narrative, puis les désordres du récit causés par le choc de la causalité événementielle et de l'action intentionnelle, ce qui lui permet d'envisager le passage du genre de la brève (« molécule de base de l'information narrative », p. 122) à celui de l'article de fait divers. La seconde étude s'attache aux manières de raconter une catastrophe naturelle et au passage de l'événement au récit. L'auteur y détecte l'importance de la construction passive, dont il se demande si elle ne constituerait pas une matrice narrative, d'autant que trois quarts d'entre elles (p. 128) comportent l'expression de l'agent en fin de phrase, ce qui confère une mise en valeur immédiate à ce dernier. Le quart restant, phrases passives avec ellipse de l'agent, accentue l'état résultant de la catastrophe. Dans les deux cas, Jean-Michel Adam constate que « les possibilités offertes par la construction passive permettent micro-linguistiquement d'agir [...] sur la perception "motionnelle" des faits par le lecteur » (p. 131). La troisième étude, bien plus brève, porte enfin sur le genre de l'anecdote envisagé entre journalisme et littérature grâce à Guillaume Apollinaire (journaliste) et Albert Camus (*L'Étranger*, *Le Malentendu*). Le troisième chapitre, dans lequel Jean-Michel Adam retrouve Dominique Combe, Franck Neveu et s'écarte d'Yves Bonnefoy,

met en question poème, récit et narrativité. En notant le « double jeu d'hybridation générique et compositionnelle » dont le poème peut être l'objet, l'auteur récuse l'assertion selon laquelle le poème ne serait que narratif et illustre son propos par des textes de Raymond Queneau, de Francis Ponge et de Charles Baudelaire, ce qui l'amène à poser les conditions et degrés de narrativisation du poème (p. 165), notamment dans le *Spleen de Paris* opposé à deux textes des *Petits poèmes en prose*, et aux *Fleurs du mal* (« À une passante »). pour illustrer le statut du poème entre récit et tableau, Jean-Michel Adam choisit d'étudier deux poèmes de Paul Verlaine (« Promenade sentimentale ») et de Guillaume Apollinaire (« Automne »), avant de s'intéresser au collage de faits divers dans le poème surréaliste. En s'appuyant sur des textes d'André Breton (« Le Revolver à cheveux blancs », « Violette Nozière(s) », « Une maison peu solide ») ou les clauses de *Nadja* (1928) et *L'Amour fou* (1937)), il montre comment, par des effets de « désancrage référentiel » du titre, notamment, se mettent en place des « procédures de recharge sémantique d'un récit, en apparence platement informationnel et journalistique » (p. 195). Le quatrième chapitre traite du récit dans le discours politique à travers des exemples – oraux et écrits – empruntés à un général américain (Vernon Walters) qu'interviewe Pierre Desgraupes, à Laurent Fabius, Jacques Chirac, et Valéry Giscard d'Estaing. L'auteur y développe sa conception tripolaire des discours politiques, dans lesquels *logos* (raison), *pathos* (passion) et *ethos* (mœurs), assurent tour à tour la dominante énonciative de la narration. Le dernier chapitre aborde le genre du théâtre et la question du monologue narratif : comment raconter en co(n)texte dialogal ? Molière, Pierre Corneille, Jean Racine et Samuel Beckett (à titre de contre-exemples) sont ici à l'appui de la démonstration à l'issue de laquelle, reprenant à gros traits les conclusions anciennes de Jacques Schérer (*La dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 1966), Jean-Michel Adam peut poser les « trois lois du genre du monologue narratif classique » : la loi d'information ou de pertinence référentielle ; la loi d'économie ou d'homogénéité textuelle ; et, enfin, la loi de motivation ou de pertinence interactionnelle. Si Molière, Pierre Corneille et Jean Racine illustrent bien ces trois lois qui font essentiellement de la mise en scène de l'événement une mise en récit, Samuel Beckett propose l'exact contrepied de ce modèle en faisant des « échanges verbaux » et de « l'aventure du langage » « la trame événementielle » de ce théâtre de l'absurde (p. 295).

Au terme de ce parcours si fermement argumenté et précisément illustré, la conclusion peut surprendre par sa brièveté et sa concision. En à peine trois pages, Jean-Michel Adam résume le sens de sa démarche et en subsume les résultats dans une formule d'une rare pertinence et d'une acuité tranchante : « Toute forme textuelle narrative doit nécessairement s'inscrire dans un genre alors que les genres n'ont pas l'obligation d'adopter la forme narrative de mise en texte » (p. 297). Certes, comme l'auteur le reconnaît lui-même, les pages précédentes n'ont pas saturé l'ensemble des genres narratifs possibles, mais les analyses et conclusions auxquelles il a abouti permettent de tirer de l'ensemble observé ce relativisme de bon aloi, évoqué en introduction de ces lignes, auquel, en notre époque hyper-technicienne et sans véritable conscience critique, il serait bon que tout un chacun souscrive. Si la dénomination de sciences du langage a un sens aujourd'hui, c'est bien celui-là : « L'analyse de discours ne s'applique pas plus uniformément que la stylistique ou quelque autre démarche analytique à toutes les pratiques discursives. L'approche doit être différenciatrice et contrastive » (p. 298). Et ce n'est certainement pas le rédacteur de ces lignes qui s'inscrirait en faux contre une formulation aussi forte que ce qui suit : « On reproche trop souvent et justement à la linguistique d'être une boîte à outil destinée à des usages indifférenciés. La démarche d'analyse textuelle a précisément pour but de fournir une théorie d'ensemble minimale, permettant de lier l'analyse du général (procédures de textualisation et genres de discours) et l'analyse du particulier (singularité de chaque texte) dans l'espoir de rendre compte de ce qui importe prioritairement : la production co(n)textuelle de sens » (*ibid.*). Une seule remarque, pour finir, et nuancer notre appréciation, en prenant en compte le regret exprimé par l'auteur de laisser de côté un certain nombre d'autres textes : l'ensemble d'objets ici envisagé soutient parfaitement la thèse développée par Jean-Michel Adam, qu'en serait-il cependant à partir de textes de Gédéon Tallemant des Réaux, Robert Challe, François de La Rochefoucauld, Saint-Simon, Alain-René Lesage, Alfred de Vigny, voire Alphonse Allais ? Question rhétorique probablement, mais qui rend compte des difficultés de modélisation d'objets scripturaux aux stratégies fonctionnelles infiniment variables et variées. Complété par des références bibliographiques de plus de 400 titres, auxquelles il serait indélicat de reprocher quelques rares omissions (Pierre Larthomas, Bernard Dupriez, Hans Robert Jauss, Peter Szondi ?), soigneusement typographié et corrigé, à l'exception de quelques non moins rares et inexplicables macules (« Bordon », au lieu de « Bordron », p. 305), l'ouvrage

de Jean-Michel Adam se recommande d'ores et déjà comme une somme d'expériences et une synthèse de connaissances très dense et utile dont tout analyste de texte ne peut se permettre aujourd'hui d'ignorer l'existence.

Jacques-Philippe Saint-Gerand

CERES, université de Limoges
jacques-philippe.saint-gerand@unilim.fr

Maria CANDEA, Reza MIR-SAMII, éd.s, *La rectification à l'oral et à l'écrit*

Paris, Éd. Ophrys, coll. L'Homme dans la langue, 2010, 246 p.

Au carrefour des recherches en syntaxe de l'oral et des textes littéraires ou journalistiques, en énonciation et co-énonciation dans le domaine de la prosodie et de la posturo-mimo-gestualité, la rectification, sans être une catégorie rhétorique ou argumentative spécifique, émerge actuellement comme une opération linguistique suscitant de plus en plus l'intérêt. Le présent volume offre de cet objet une vue panoramique en hommage aux travaux de notre collègue de l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Mary-Annick Morel, qui, depuis ses travaux sur la concession (*Étude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain*, thèse de 3^e cycle de Lettres, Paris 3, 1980 ; *La concession en français*, Paris, Ophrys, 1996) n'a cessé de trouver sur son chemin la question de la rectification du propos, soit dans ses recherches sur la reformulation (« La reformulation dans le dialogue finalisé en français. Propriétés intonatives et mimico-gestuelles », *Recherches linguistiques*, 29, 2007, pp. 123-144), soit dans celles qu'elle a partagées avec Laurent Danon-Boileau sur les rapports de l'intonation et de la gestuelle (« L'intonation et la gestuelle d'un jeune adulte autiste au cours d'un entretien thérapeutique » in : M. Grossen et A. Salazar Orvig, éd.s, *L'entretien clinique en pratiques. Analyse des interactions verbales d'un genre communicatif hétérogène*, Paris, Belin Sup, 2006, pp. 233-250).

Composé de 18 articles, le présent ouvrage recueille le fruit des communications présentées en septembre 2008 à l'occasion d'une journée de travaux de l'équipe d'accueil Recherches sur le français contemporain. Tout en concédant que d'autres regroupements auraient été possibles, les éditeurs proposent une présentation quadripartite de ces recherches qui, outre le français, s'intéressent également à l'anglais, l'allemand et le japonais.

Dans une première section, « Rectification et ajustements énonciatifs », sont regroupés des textes qui interrogent la rectification sous son aspect interactif et dans ses dimensions de négociation et d'ajustement. Laurent Danon-Boileau distingue la rectification de la correction et montre que la première peut se réaliser de manière non verbale par la posturo-mimo-gestualité. Mary-Annick Morel montre que, dans des dialogues avec des personnes autistes de haut niveau éprouvant de la difficulté à mettre en place un système de co-énonciation, l'intersubjectivité ne peut se réaliser de la même manière que dans des dialogues « tout venants ». Maria Candeda et Dominique Delomier, en étudiant un corpus d'interactions entre professeurs et élèves (entraînement à l'oral), posent la question des limites entre malentendu et contestation d'autorité dans le cadre des rectifications suscitées par le dialogue oral. Danièle Dubois, Caroline Cance, Gaëlle Delepaut, Luiza Maxim et Séverine Morange présentent quatre corpus portant sur l'évaluation du subjectif et arrivent à la conclusion que la rectification repose sur des processus d'ajustement permettant de concilier les représentations subjectives du locuteur et le consensus dénomiatif en langue. Daniel Luzzati, s'intéressant au traitement automatique des langues, montre que, dans l'état actuel des connaissances, les machines ne peuvent produire des énoncés que d'« un bloc » référentiel rendant la co-énonciation impossible. Il fait l'hypothèse que l'on pourrait imaginer des machines produisant des énoncés comparables à ceux de l'oral spontané et susceptibles d'analyser leurs propres énoncés, ce qui les amènerait à prendre en compte les processus de modalisation, subjectivation et rectification des propos ; mais ces machines sont encore pour lui du domaine de l'utopie, quoique certaines recherches dans le secteur de la robotique intelligente comme l'assistance à la personne puissent modifier la donne...

Une seconde section est organisée dans le but de clarifier la distinction « Rectification et reformulation », sous leurs aspects syntaxiques ou sémantiques. Claire Blanche-Benveniste, dont ce fut là une des dernières expressions de son talent d'analyste, montre qu'à l'oral le constituant grammatical l'emporte sur le constituant lexical et que les reformulations ne sont pas des « échecs de la communication », mais plutôt des modes de multiplication des perspectives de l'énonciation. Sur l'exemple de l'allemand, Colette Cortès montre très finement que la reformulation et la correction sont du ressort de l'énonciateur, tandis que les rectifications supposent une réelle connivence entre les co-énonciateurs. D'après un corpus de quotidiens nationaux et régionaux et de magazines, Reza Mir-Samii aboutit à la conclusion que la rectification se réalise